

Concertation pour le projet de reconquête du bassin versant de la rivière la Marque

> Plénière de restitution

5 juillet 2022

Contexte général

La Métropole Européenne de Lille (MEL) exerce en régie la **compétence GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) depuis le 1er janvier 2018. En tant qu'autorité organisatrice, la MEL maîtrise les **programmes d'aménagement et d'interventions** sur l'ensemble des cours d'eau non domaniaux de son territoire (un patrimoine de 600 km de cours d'eau et de 100 km de canaux). Parmi ses missions, figure celle du plan de reconquête des cours d'eau sur l'ensemble de son territoire, voté par les élus.

La plénière de lancement a eu lieu le 5 avril 2022. Pendant cet évènement, les participants ont pris connaissance du projet, des éléments de diagnostic et du déroulé de la concertation. Ils ont aussi pu échanger une première fois avec les acteurs de la MEL en charge du projet. Deux ateliers de concertations ont été réalisés le 3 mai 2022 et le 7 juin 2022 pour permettre aux habitants de contribuer au projet. Lors de ces ateliers, ils ont construit un ensemble de propositions et d'objectifs d'aménagements pour les usages en bord de Marque. La plénière de restitution a permis **la présentation et la validation des différentes propositions d'aménagement** pour les usages en bord de Marque. La réunion de restitution s'est terminée par une mise en perspective des prochaines étapes du projet.

Plénière de restitution

> Contexte et enjeux de la plénière

La plénière s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de la ville de Hem. En présence de Mr Vercamer, Maire de Hem et président du comité de bassin GEMAPI de la Marque et des affluents de l'Escaut. Les enjeux lors de cette réunion étaient présenter et de valider avec les participants les propositions d'aménagement qui sont ressortis lors des précédents ateliers ainsi que de proposer des modifications.

> Objectif de la restitution

- Clôturer la concertation citoyenne et rendre compte des réflexions qui se sont tenues sur la définition du projet d'aménagement du bassin versant ;
- Présenter les propositions concrètes à intégrer dans les réflexions techniques d'aménagement
- Donner l'opportunité aux personnes n'ayant pas participé aux ateliers de concertation de s'exprimer sur les travaux produits
- Mettre en perspective les prochaines étapes du projet et donner à voir comment intégrer dans le projet les contributions issues de concertation.

> Equipe d'accueil

- Mr Vercamer, Maire de Hem et président du comité de bassin GEMAPI de la Marque et des affluents de l'Escaut.
- Laurence Blondel, directrice adjointe de la direction de l'Eau et de l'Assainissement
- Florian Busy, responsable GEMAPI au sein de la direction de l'Eau et de l'Assainissement
- Josépha Guigo, chargée d'étude environnement
- Nicolas Farvacque, chargé de mission GEMAPI
- Julie Di Nella, chargée de mission GEMAPI

> Animation

- Constance Bogucki, écologie urbaine et citoyenne
- Justine Russo, écologie urbaine et citoyenne

> Nombre de participants

9 participants

> Déroulé

Après un mot d'accueil, la réunion a débuté avec un brise-glace permettant de mettre en avant ce qui a marqué les participants lors de la concertation. Ensuite une présentation de l'ensemble du déroulé de la concertation a été faite. Puis un temps d'échanges autour du "Livre Blanc des propositions" et de sa carte de restitution a permis de valider ou non les propositions d'aménagement proposées en atelier et de prendre en note les ajustements à faire. Enfin une présentation des prochaines échéances du projet de reconquête a ouvert les échanges sur le mode d'intégration des propositions du panel dans la suite du travail de reconquête de la Marque rivière. Il a été décidé que deux volontaires porteront les propositions du Livre Blanc lors du comité des Bassin versants en septembre. M. Vercamer, Maire de Hem et Président du comité de bassin GEMAPI de la Marque et des affluents de l'Escaut a clôturé la séance et cette phase de concertation.

> Outils

- Le livre blanc des propositions du Panel Citoyen, sa cartographie et des post-it pour finaliser les propositions ;
- Un support powerpoint de présentation de la plénière de restitution ;
- Un ordinateur pour enregistrer la séance à transmettre au BET SETEC qui n'a pas pu être présent afin de pouvoir faire un retour sur les propositions.

Temps 1 : Restitution de la démarche de concertation

> La démarche de concertation sur 4 mois

Un temps consacré au déroulé de la concertation a introduit la séance de restitution. Il avait pour objectif de faire une relecture de la démarche avant de présenter plus concrètement les propositions du panel citoyen. (voir la présentation powerpoint)

> La parole à chacun

L'ensemble des personnes en présence a été invité à s'exprimer sur ce qu'il retient de la concertation :

- *Cela m'a apporté un autre regard sur le site.*
- *Une autre approche.*
- *J'ai appris que le nettoyage du cours d'eau est fait par un club de kayak.*
- *Cela m'a donné envie de connaître encore plus le territoire.*
- *J'ai pu découvrir les différents usages de la Marque.*
- *J'ai pu découvrir la diversité des usages qui existent, ça a permis de les mettre en lumière.*
- *Il est important de mettre en lien le cours d'eau avec d'autres espaces naturels.*
- *J'ai pu découvrir la quantité de cheminements et d'usages.*
- *J'ai pu découvrir la diversité des usages et des randonnées qui existent.*
- *J'ai pu constater un manque de communication entre les usagers. Il est important de permettre le développement du bien vivre ensemble sur les chemins. Petit point négatif, on oublie le passage des chevaux sur les ponts en bois (pour la MEL).*
- *Je retiens la bienveillance des échanges. Et je suis étonné que l'on puisse prendre du plaisir à faire du kayak sur la Marque*
- *Je retiens la bienveillance, l'écoute des uns et des autres. Il est important de préserver l'espace naturel et de le faire cohabiter avec les différentes activités.*
- *J'ai pu découvrir la grandeur des ramifications de la Marque.*
- *Les métropolitains ont besoin de nature.*
- *J'ai découvert l'importance de la nature en ville. Il faut la préserver.*

Temps 2 : Validation des propositions du Livre Blanc

Sept grandes thématiques de propositions ont été faites lors des ateliers. Ces thématiques ont ensuite été déclinées avec des propositions plus précises et situées par le panel citoyen.

Lors de la plénière de restitution nous avons pris le temps de reprendre l'ensemble du livre blanc pour valider les propositions et les ajuster :

1. Concevoir des chemins équitables qui permettent la pratique de tous les usagers

#13 : Il est surtout essentiel de prévoir des boucles de promenades spécifiques et balisées pour le vélo, les chevaux et les piétons afin d'éviter d'avoir des pics de fréquentation sur certains chemins.

#13 : Identifier la trame verte et la trame bleue dans les circuits.

#6 : Réfléchir les chemins pour les chevaux et les VTT en pensant aux accès et aux proximités (près de haras pour les chevaux, accessibilité vélo ...)

. Un point bloquant est identifié, "La Grande Marque". Une voie sans passage pour les chevaux, ils sont obligés de circuler sur le chemin viabilisé.

2. Installer des panneaux de sensibilisation

#10 : Il faudrait sensibiliser sur la pollution via ces panneaux de sensibilisation, notamment au niveau de la déchetterie sauvage (lieu à identifier : à côté de Anstaing, zone 3, station d'épuration, déchetterie municipale à côté du musée plein air). Ces panneaux devraient aussi expliquer l'impact du nettoyage des voitures, des vélos, des chevaux, car ces pratiques peuvent déverser dans les égouts et donc dans l'eau des produits nocifs pour l'environnement.

#12 : il y a des chemins très étroits, il faudrait intégrer des panneaux de ralentissement pour les VTT. Il s'agit d'une vélo route fléchée, il faut donc cohabiter avec les vélos.

#1 : Il faudrait ajouter à cette sensibilisation la prise en compte du patrimoine arbustif et de la faune/flore. Notamment la bataille de Bouvines et les essences en présence.

3. Embarcadères pour accès facile à l'eau et les associer à des parkings

L'aménagement des nouveaux embarcadères est bien accepté par tous les participants.

4. Points d'observation des paysages de la Marque

#15 Les emplacements des points d'observation au niveau du champ de la bataille de Bouvines et de l'étang de pêche sont bien vus par les participants.

#15 Belvédère au-dessus des rails de train : auj. pas d'accès. C'est déjà en hauteur ce qui permet de profiter d'une vue. Certain.e.s se questionnent sur ce qu'il y aurait à observer. Peut être qu'avec la rénovation de la Marque on aura de nouvelles choses à voir.

5. Espaces de repos et lieux de rencontre

Pour cette partie tout le monde valide les propositions.

Proposition globale : Il faut bien spécifier que les embarcadères sont aussi des points de repos, excepté celui à côté de la station d'épuration.

6. Renaturer les berges et sanctuariser des réserves de biodiversité

#9 L'espace entre Forest-sur-Marque et Chéreng est très boisé, il faudrait peut-être diversifier les espèces mais reboiser semble peu pertinent. Mais en dehors de cela les participants valident la sanctuarisation choisie.

Proposition globale : Il est proposé d'instaurer des curseurs, des pourcentages d'espaces à sanctuariser par km². Il aurait fallu plus de temps pour mettre cela en place ou du moins en parler plus tôt dans la concertation

#18 : Un espace à prendre en charge est identifié au sud de Chéreng : des berges complètement effondrées (vers une bouche d'égout qui a sauté) où les arbres ont été enlevés (avant la passerelle) il n'existe plus de berges et il n'y a pas de signalétique pour dire que c'est dangereux. Le panel propose de sanctuariser cet endroit.

Proposition globale : Renaturer et enherber des bandes végétales aux abords du cours d'eau pour lutter contre la pollution de l'eau de la Marque

7. Mener une politique collective de gestion des déchets

La proposition de gestion des déchets doit se faire sans poubelle car il n'est pas possible d'organiser de rondes. De ce fait, les poubelles débordent rapidement.

Temps 3 : Mise en perspective et suites

> Présentation des prochaines échéances du projet

D'abord, une présentation du planning de la suite du projet a été faite pour intégrer la concertation dans la démarche plus large du projet. L'étape de concertation une fois achevée permet un apport sur les éléments d'usages et de cadre de vie au sein du projet. En

parallèle et dans la continuité de la concertation, des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage modélisent le cours d'eau pour faire des propositions de reconquête technique des rives de la Marque. .

La prochaine échéance est la réunion du comité du Bassin Versant de la Marque pour présenter le programme de reconquête du Bassin Versant en septembre 2023. D'ici 8 mois un schéma/scénario précis du projet sera rendu. Suite à l'élaboration du scénario une phase de conception aura lieu pendant deux ans puis un temps de négociation foncière et réglementaire sera mené pour enfin donner lieu aux travaux, à la concrétisation du projet.

La prochaine réunion du comité du Bassin Versant, en septembre 2022 sera l'occasion pour le Panel Citoyen de présenter ses contributions au projet de reconquête des rives de la Marque.

Début 2023, un temps de restitution du projet au Panel Citoyen aura lieu. Ce sera l'occasion pour l'équipe GEMAPI de présenter aux participants les contributions citoyennes intégrées au projet et de justifier pourquoi certaines n'ont pas été prises en compte.

> Présentation du Livre Blanc du Panel citoyen au comité du Bassin Versant de la Marque

Fanny Deleyden et Tiphaine Delaissez se portent volontaires pour présenter la démarche de concertation et les propositions du panel citoyen en septembre.

L'échange devrait durer une demi-heure. Le Comité du Bassin Versant est l'occasion de faire une présentation innovante et singulière pour marquer les esprits dans le but que l'ensemble des contributions soient bien prises en compte par les différents acteurs du projet.

> Choses à faire ressortir

- Les propositions du Panel sont très pragmatiques.
- Certaines font ressortir des manques et des besoins qui existent depuis longtemps avec l'avantage d'être ordonnées et thématiques.
- La présentation du Panel pourrait commencer avec une présentation du déroulé de la concertation et de la bonne entente et la bienveillance entre les différents publics, diversité des experts et diversité de profil des participants.
- Le Panel pourrait faire valoir comme objectifs communs : la bienveillance pour protéger la biodiversité
- Une présentation du projet par son échelle élargie pour ensuite détailler les propositions dans des échelles plus rapprochées.

Temps 4 : Parole à Monsieur Vercamer

Mr Vercamer, le Maire de Hem et le président du comité de bassin GEMAPI de la Marque et des affluents de l'Escaut a salué l'investissement des participants de l'équipe projet qui ensemble connaissent si bien le secteur. Il rappelle que la Marque est une épine dorsale de la MEL qui relie 17 communes et apporte un grand espace naturel et de biodiversité. La reconquête de ses berges est une tâche longue et compliquée. Donner de l'importance à la parole des usagers c'est enrichir le projet dans sa phase opérationnelle. Il relève toute l'importance de rénover et d'entretenir les chemins existants aux abords de la Marque. Tout en étant des corridors de biodiversité, ces chemins permettent de se promener et de redécouvrir nos villages, nos monuments, notre patrimoine... Donner à la manière de la concertation la parole à un groupe de citoyens c'est permettre aux élus de mener à bien leur tâche d'élus, c'est-à-dire faire un projet proche des habitants, pour la population.